

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Service Régional de l'Archéologie

2019



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

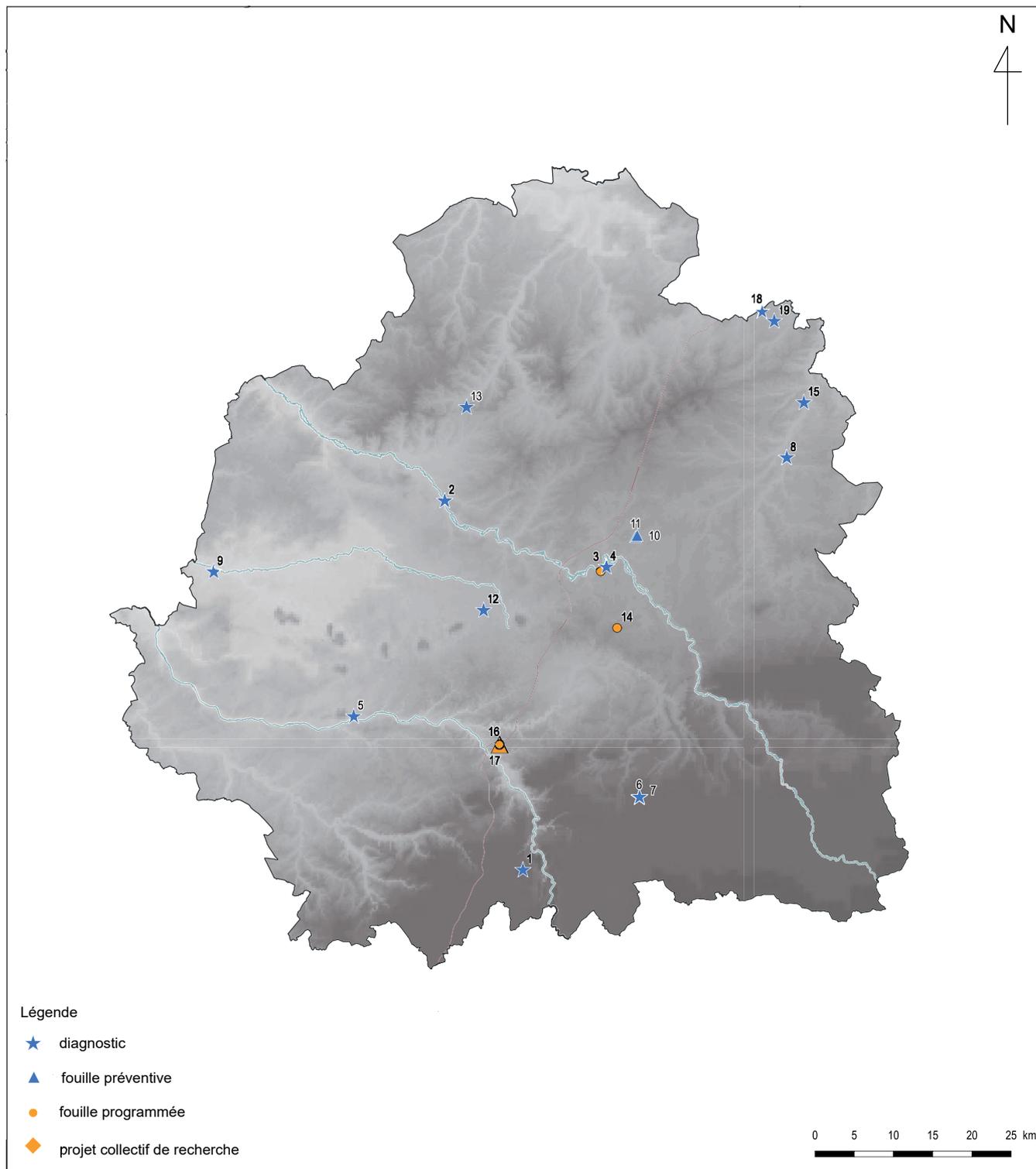
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospection inventaire aérienne autour de Châteauroux (Indre)	DUBANT Didier (BEN)	PRD		0612362	
36	Châteauroux, Bommiers, forêt domaniale de Châteauroux	LACROIX Solène (SUP)	PRT	GAL MA	0612369	
36012	Baraize, le Péchovet	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	GAL	0611973	1
36031	Buzançais, Cœur de ville	CHIMIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612329	2
36044	Châteauroux, 30 avenue des Marins	BLANCHARD Philippe (Inrap)	FP	MA	0612051	3
36044	Châteauroux, Couvent des Cordeliers	BLANCHARD Philippe (Inrap)	OPD	MA CON	0612257	4
36053	Ciron, 1 route de Scoury	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	GAL MA	0612542	5
36056	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612421	6
36056	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612445	7
36088	Issoudun, rue de l'Hospice Saint-Roch	SALE Philippe (Inrap)	OPD	MA	0612307	8
36113	Martizay, les Hautes Maisons	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD	PAL MES FER	0612415	9
36128	Montierchaume, ZI la Malterie	ROY Gwenaël	OSE	FER MA	0611981	10
36128	Montierchaume, ZI la Malterie	CHERDO François (Inrap)	OSE	FER	0611982	11
36139	Neuillay-les-Bois, Chezal-Collet	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD		0612275	12 ON
36155	Pellevoisin, carrière de Chassenay, Quasimaillet (saisine)	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	NEO	0612414	13
36159	Le Poinçonnet, forêt domaniale de Châteauroux F090	LACROIX Solène (SUP)	FP	MA	0612368	14
36199	Sainte-Lizaigne, le Bourg	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612262	15
36200	Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	DUMASY Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	16
36200	Saint-Marcel Argentomagus temple 4 et bâtiment dit « <i>domus de Quintus Sergius Macrinus</i> »	GIROND Simon (Inrap)	FP	GAL	0612367	17
36205	Saint-Pierre-de-Jards, les Terrajeaux, (E2)	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		069922	18 ON
36205	Saint-Pierre-de-Jards, la Chaise, les Terrajeaux (E1, E3, E4)	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		069923	19 ON

Carte des opérations autorisées



Moyen Âge

Forêt domaniale de CHÂTEAUROUX

Cette prospection pédestre s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Châteauroux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

Au cours de ces dernières années, les agents de l'ONF ont recensé l'ensemble des structures métallurgiques de cette forêt. Jusqu'à présent aucune étude archéologique concernant la production du fer n'avait été entreprise dans cet espace pourtant préservé de 5 200 ha. Cette prospection thématique a révélé la présence de deux types de sites métallurgiques, il s'agit de 20 sites bicolores, constitués de sédiment rouge et noir associé à un ferrier, et de 16 sites comprenant un ferrier noir. Les sites bicolores sont souvent très étendus, ils mesurent entre 500 et 11 000 m² environ, leur ampleur est donc très aléatoire. Les ferriers qui leur sont associés ont un volume hétérogène avec 11 individus mesurant moins de 1 000 m³ et 9 compris entre 1 001 et 8 000 m³. Les ferriers noirs ont un volume plus homogène, inférieur à 400 m³.

L'activité métallurgique mise en évidence dans le massif est définie par des ateliers de réduction du fer. Les vestiges mis au jour permettent de restituer sur presque tous les sites, l'emploi de bas fourneaux à scories écoulées. Les fours apparaissent arrondis, creusés directement dans le sol, mesurant environ 20 cm de diamètre pour 5 et 7 cm de profondeur en moyenne. Quelques vestiges laissent également supposer l'utilisation de soles, d'abord identifiées comme des « meules », définies par des objets circulaires avec une partie centrale fine (env. 1 à 2,5 cm) et une périphérie plus épaisse (4 à 5,2 cm). L'argile composant les parois de four présente une pâte similaire sur l'ensemble des sites, il est donc probable que les métallurgistes l'aient directement prélevée dans la forêt. En effet, des formations géologiques argileuses se trouvent à l'est, à l'ouest et au sud du massif. En outre,

12 sites (8 sites bicolores, 1 épandage associé à un site bicolore et 3 ferriers) montrent l'utilisation de structure de soutien en bois (ossature) facilitant la pose de l'argile lors de la construction des fours. En outre, on trouve régulièrement des traces de canaux de 5 à 8 cm de large creusés dans le sol devant les fours pour faciliter l'écoulement de la scorie. Enfin, 9 sites, présentent des traces de rechapage (bombements rectilignes sur les parois, couches superposées d'argile).

Les déchets de production métallurgiques permettent de définir le type de productions réalisées dans la forêt. On constate ainsi que les scories écoulées présentent une typologie classique avec une grande quantité de scories à cordons épais, des scories à cordons fins, des scories agglomérées, des scories en plaque et ridées. Ces différents sous-types de scorie tendent à suggérer l'existence de trois profils de production différents au sein des ateliers de la forêt de Châteauroux. Le premier, et le plus représenté, comprend des scories très peu fluides que l'on retrouve sur des sites répartis dans l'ensemble du massif. Il s'agit principalement de sites bicolores. Le deuxième profil est défini par la présence en proportion importante de scorie à cordons agglomérés, observées principalement dans la partie ouest de la forêt sur des ferriers noirs. Enfin, le troisième profil est caractérisé par une proportion plus importante de scories témoignant d'une bonne fluidité de la matière. Les sites présentant ce profil se trouvent principalement dans la partie sud et sud-est du massif et sont surtout des ferriers noirs et/ou des ateliers de moyennes à grandes dimensions (> 500 m³). La vitrification récurrente des scories signale des conditions internes suffisamment importantes (température, pression) pour que la silice provenant du minerai et de potentiels ajouts se transforme en verre.

Une activité de forge est associée à la réduction sur les importants sites bicolores F085, F240 et dans l'épandage F546. Les foyers mesurent en moyenne 10 cm de diamètre, sont de forme circulaire et plano-convexe et sont creusés à même le sol. En outre, à l'exception d'un individu, ils caractérisent tous de petits travaux.

Différents éléments de datation permettent de restituer dans la forêt de Châteauroux au moins 3 phases de production métallurgique. Une première phase au cours de l'Antiquité, probablement entre 80 et 200 de notre ère, la région connaît alors une activité métallurgique très développée, notamment avec les deux grands centres que sont Argenton-sur-Creuse et Bourges ; une seconde phase à la période médiévale, entre les XII^e et XIV^e s., période pour laquelle peu d'ateliers métallurgiques sont identifiés et étudiés ; et enfin une activité moderne, datée entre les XVIII^e et XIX^e s. époque où l'activité métallurgique est de nouveau bien développée dans la région, à travers les forges de Clavières et d'Ardenes par exemple. Le massif de Châteauroux entretient donc au cours de son histoire un lien étroit avec la production du fer qui s'y implante régulièrement.

Les scories de certains sites sont réemployées au cours du temps. Il est possible que ce soit notamment pour la création ou la restauration des routes forestières comme il est courant de le voir. Toutefois, les indices concernant cette utilisation sont trop ténus pour l'affirmer. Une autre mobilisation des scories est reconnue sur le site du château de la Motte où elles sont utilisées comme remblais pour participer à la construction de la motte castrale.

Finalement, malgré une production active au cours du temps, la forêt de Châteauroux conserve peu de traces, dans ses archives et dans sa toponymie, de la métallurgie qui façonne en partie son histoire ; il est possible que le caractère commun de cette activité dans la région ait favorisé son anonymisation.

Solène Lacroix

Gallo-romain

BARAIZE Le Péchovet

Le diagnostic archéologique réalisé à Baraize au lieu-dit le Péchovet a révélé des vestiges historiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque d'une emprise d'environ 19,17 hectares. La découverte principale intéresse une voie gallo-romaine jusqu'alors inconnue. D'une largeur de 13 m, elle se développe dans la zone d'étude sur environ 700 m de longueur, selon un axe nord-ouest/sud-est. Deux fossés bordiers encadrent la voirie dont l'aménagement central est très inégalement conservé. Seuls les niveaux de préparation de la chaussée sont préservés avec fréquem-

ment l'emploi de scories de fer. Cette voie gallo-romaine vient compléter notre connaissance du réseau viarie qui environne l'agglomération antique d'*Argentomagus*. En outre, l'étude des clichés aériens a permis de suivre la voie antique vers le nord sur plus de 5 km tout en repérant un carrefour sur lequel se greffent trois autres réseaux également inconnus. La voie antique mise au jour à Baraize est parallèle à la voie *Argentomagus*-Limoges. Un petit ferrier non daté, ainsi qu'un nombre très restreint de fossés parcellaires, complètent les découvertes.

Jean-Philippe Baguenier

Moyen Âge

BUZANÇAIS Cœur de ville

Époque moderne

Un diagnostic a été réalisé préalablement à la troisième phase de l'aménagement Cœur de ville à Buzançais (Indre). L'emprise se situe en périphérie directe de l'ancienne église Saint-Honoré, aujourd'hui détruite, et de la motte castrale qui marque la topographie de la ville. Les travaux concernent le tracé méridional de l'enceinte urbaine médiévale et les jardins du château moderne.

La stratigraphie est conservée, sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 2 m. Elle se caractérise par des structures en creux et d'importantes séquences de remblais. Elle est marquée par de réguliers décaissements du site, opérés au Moyen Âge, à la période moderne et à la période contemporaine.

Une première période relevant de la Protohistoire ancienne (âge du Bronze – La Tène ancienne) a été ponctuellement reconnue ; elle n'est pas caractérisable.

La principale occupation (période 3) relève du Moyen Âge. Au X^e s., les terrains sont partiellement terrassés et aménagés par une plate-forme de remblais dont la fonction exacte n'est pas déterminée. L'occupation qui

s'y développe (X^e-XIII^e s.) est dense et se caractérise par des constructions et des structures domestiques. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux (fosses, fossés et silos) et de vestiges de construction sous forme de trous de poteaux et d'un mur. Le peu d'éléments structurants, comme les fossés ou les murs, ne permettent pas de documenter la topographie du site. De la même manière, les surfaces ouvertes ne permettent pas de restituer ou de reconnaître les bâtiments illustrés par les poteaux. Les vestiges peuvent être mis en relation avec la motte et la place forte médiévale. Ils pourraient correspondre à ceux d'une basse-cour ou d'une plate-forme associée au site castral. Les structures mises au jour pourraient aussi correspondre aux premiers vestiges attribuables à l'occupation urbaine de Buzançais. Une sépulture a été mise au jour à proximité de l'église. L'inhumation, datée entre 776 et 971 par ¹⁴C, est contemporaine des premières phases de l'occupation domestique et des travaux d'aménagement du site ou leur est immédiatement postérieure. Il s'agit d'un homme âgé de 30 à 60 ans dont le crâne présente un traumatisme *circum-mortem* et d'autres incisions peu ou pas cicatrisées. Le corps a

été déposé dans un contenant étroit avec un couteau contenu dans un étui. Compte-tenu des décaissements observés, il n'est pas possible de savoir si cette sépulture témoigne des premières phases d'occupation du cimetière Saint-Honoré connu par les archives à la période moderne. D'une façon plus générale, les sondages n'ont pas apporté d'information au sujet de l'église médiévale.

Aucun vestige d'habitat n'a été mis au jour pour la période postérieure aux XII^e-XIII^e s., malgré la présence de céramique souvent en position résiduelle. Cette absence s'explique soit par l'oblitération de la stratigraphie aux périodes postérieures, soit par une modification profonde de l'occupation des lieux. Le bas Moyen Âge (période 4) est marqué par l'édification de l'enceinte urbaine dont la construction n'est pas datée précisément. Elle induit une modification majeure de la topographie de Buzançais et sans doute de la nature de l'occupation des lieux. À compter de ce moment, le caractère urbain du site ne fait plus de doute. Les murs de la ville conduisent à une densification de l'occupation *intra-muros* et peut-être à un abandon du secteur péri-urbain ce qui expliquerait l'absence de vestiges dans les sondages.

La localisation de la partie méridionale de l'enceinte urbaine médiévale n'était pas reconnue avant le diagnostic mais il était admis qu'elle devait traverser son emprise. L'étude du premier cadastre montre un axe parcellaire fort, constitué du mur sud de l'église et de celui des bâtiments qui la prolonge à l'est : il pourrait s'agir de son tracé. Si les tranchées n'ont pas permis de retrouver d'éléments attribuables au mur d'enceinte qui a pu être détruit au gré des aménagements urbains modernes et

contemporains, les remblais reconnus le long du côté sud de cet axe pourraient correspondre au comblement du fossé. Une première intervention d'archéologie préventive (1998-1999) avait montré que la partie orientale du fossé a été remblayée à la fin du XVIII^e s.

La deuxième modification de ce secteur de la ville est la construction du château comtal et l'aménagement de ses jardins réalisés après 1531 (période 5). Ces travaux s'accompagnent de terrassements et d'un remblaiement partiel du site, observé dans une partie des tranchées. Une séquence stratigraphique interprétée comme l'ancienne terre végétale des jardins du château comtal marque la partie sud de l'emprise. Elle est mal datée mais correspond bien à la période moderne. Le diagnostic y a montré plusieurs aménagements, pour l'essentiel des fosses interprétées comme des plantations d'arbres et un dalot, une canalisation aménagée en briques destinée à évacuer ou acheminer de l'eau vers une installation du jardin. L'emplacement et l'axe de cette structure correspondent à la limite nord de l'allée centrale des jardins sur le cadastre de 1826.

La période contemporaine (période 6) est marquée par des aménagements urbains. Le cimetière de l'église Saint-Honoré est en usage au moins jusqu'en 1780 puis désaffecté suite à la création du nouveau cimetière, localisé *extra-muros*. Aucun vestige archéologique ne s'y rapporte directement. S'il est inscrit encore dans le paysage en 1787, le cimetière a vocation à être aménagé en tant qu'espace public, notamment par le pavage des rues.

Jean-Philippe Chimier

Moyen Âge

CHÂTEAUROUX

30 avenue des Marins

L'intervention réalisée au 30 avenue des Marins à Châteauroux correspond à la seconde campagne de fouille programmée à l'emplacement du cimetière de la communauté juive médiévale de la ville. L'opération a permis de mettre au jour 23 nouvelles sépultures qui s'ajoutent aux 23 autres fouillées l'année précédente et aux dix fouillées en 1997 lors d'une fouille de sauvetage sur une parcelle localisée 50 m plus à l'est.

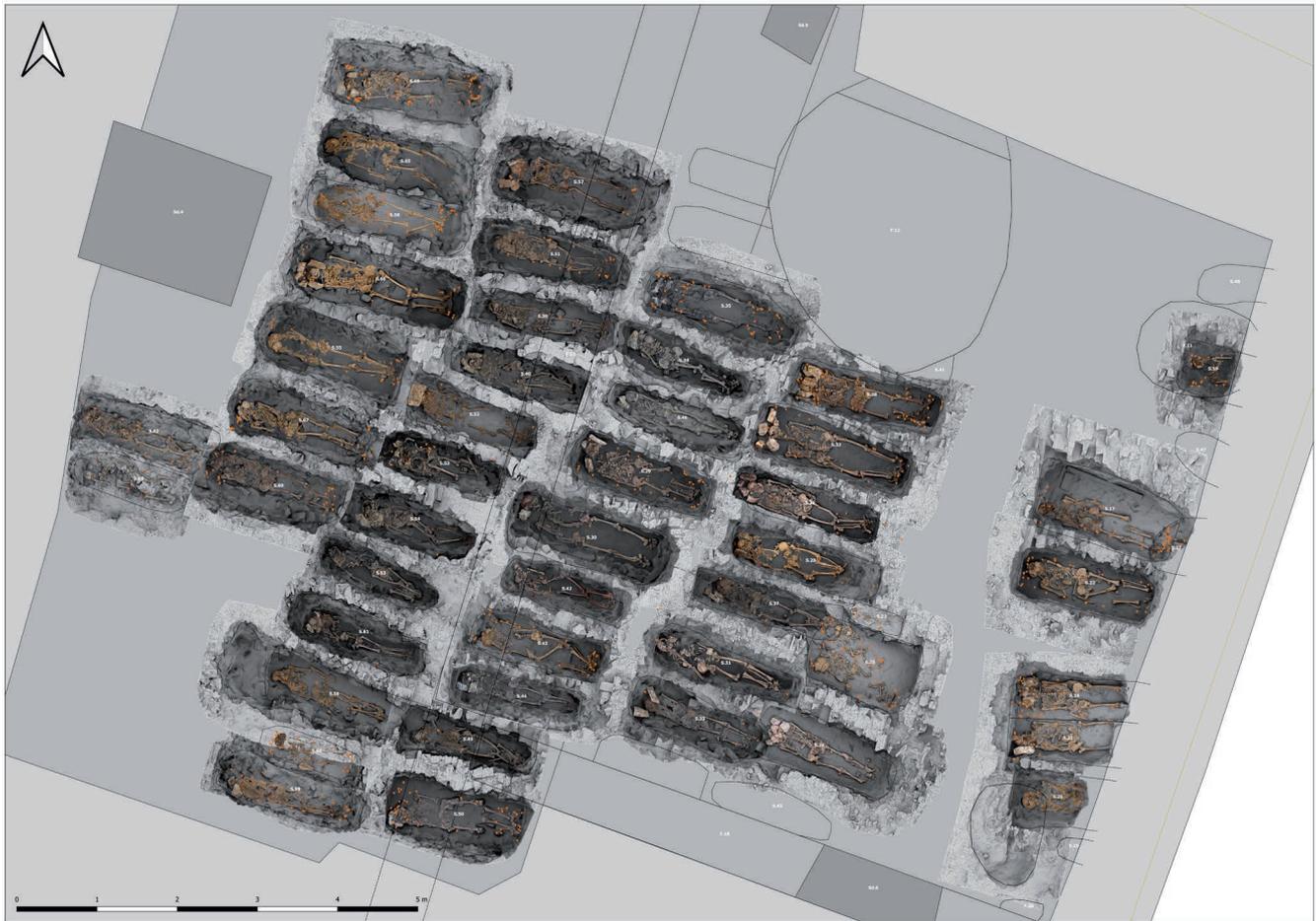
Le cimetière au Moyen Âge était situé à environ 150 m à l'ouest de l'enceinte urbaine. Cette position *extra-muros* est conforme à la quasi-totalité des autres espaces funéraires juifs observés en Europe. En effet, pour une question de pureté rituelle, les cimetières de ces communautés étaient toujours à distance des lieux de vie et de culte, à la différence de ceux des chrétiens (paroissiaux) bien implantés au cœur des cités.

Les sépultures fouillées sont toutes disposées selon un axe ouest-est (tête à l'ouest) et trouvent place au sein de rangées nord-sud bien organisées avec un espace régulier, mais restreint entre chaque fosse. Cela traduit une gestion particulièrement rigoureuse liée aux lois juives qui interdisent de recouper les tombes anciennes

et obligent alors à mettre en place une signalisation de surface pérenne (probables stèles, non retrouvées, car certainement récupérées pour revente comme matériaux de construction après les expulsions des communautés au XIV^e s.). La fouille a mis en évidence un espace de circulation nord-sud qui a été partiellement comblé par de nouvelles tombes dans un second temps.

Deux types (44 sépultures individuelles et 2 sépultures doubles) et deux modes d'inhumations ont été observés : le cercueil de bois cloué et un dispositif de transport du corps de type brancard ou civière auquel était ajoutée une couverture de bois hermétique favorisant la décomposition en espace vide. Quelques blocs de pierre ont été mis en évidence auprès de certains crânes et pourraient correspondre à des éléments de calage afin de favoriser le maintien du regard vers une direction (zénith).

La position du corps est assez standardisée avec des dépôts sur le dos, les membres inférieurs en extension et les mains disposées le long du corps ou sur les fémurs. Si l'orientation, le décubitus dorsal et la rectitude des membres inférieurs ne se distinguent en rien des pratiques observées dans les cimetières chrétiens, la



Châteauroux (Indre) 30 avenue des Marins : orthophotographie des tombes fouillées lors des campagnes de 2018 et 2019 (Nicolas Holzem, Inrap)

position des mains, systématiquement basses, est en revanche un élément assez caractéristique des cimetières juifs. Les différents exemples fouillés en Europe révèlent en effet très majoritairement (souvent à plus de 90 %) des mains le long du corps ou au niveau du bassin (jamais ou très rarement en flexion sur les épaules ou la poitrine).

Les individus mis au jour (48) correspondent majoritairement à des adultes des deux sexes (77 %), des enfants ou adolescents de plus de 10 ans (15 %) et plus rarement (8 %) à des enfants de moins de 10 ans. Une gestion particulière en fonction de l'âge semble donc avoir été privilégiée puisque l'espace funéraire fouillé semble être réservé presque exclusivement aux adultes ou adolescents. Les immatures les plus jeunes (en dessous de 10 ans) pourraient être rassemblés dans une partie du cimetière spécifique (à l'extrémité est) comme en témoignent les dix sépultures fouillées en 1997 et dont les âges se répartissaient entre 6 mois et 8 ans. La gestion semble également prendre en compte le sexe des individus puisque l'on observe, quand la détermination a pu être effectuée, des rangées composées presque exclusivement (une exception) par des défunts de sexe identique.

En l'absence de mobilier porté par les défunts ou déposé dans la fosse, la datation des tombes est renseignée par : l'étude céramologique, la réalisation de cinq datations radiocarbone et la présence d'une monnaie résiduelle dans un comblement de fosse. L'horizon chronologique mis en évidence est centré sur le XIII^e s. et potentiellement le XIV^e s. Dans un cas, un résultat ¹⁴C s'inscrit de

façon plus importante dans les XI^e ou XII^e s. suggérant un potentiel développement de l'est vers l'ouest de l'espace funéraire.

Pour la première fois en France, une problématique de recherche sur les cimetières de ces communautés médiévales a pu être mise en place grâce à une fouille programmée. L'intervention a révélé des critères qui permettraient à l'avenir de mieux identifier ce type d'espaces particulièrement rares et méconnus. Ces caractéristiques spécifiques aux cimetières et tombes juives sont la localisation extra-muros, une gestion très rigoureuse afin d'inhumer un maximum de défunts sans perturber les tombes antérieures et une position basse des mains. La fouille a en outre pu mettre en évidence des pratiques originales qui, jusqu'à présent, ne semblent pas avoir été reconnues ailleurs en Europe. Il s'agit notamment du regroupement des individus dans des rangées en fonction de leur sexe, mais aussi de l'identification d'un mode funéraire (civière/brancard) connu jusqu'à présent que par les sources textuelles ou iconographiques.

Les 56 tombes de ce cimetière juif médiéval constituent le plus important ensemble de référence jamais fouillé en France. Les données recueillies vont permettre d'établir des comparaisons avec les autres exemples européens (Espagne, Angleterre, Suisse, Italie, République tchèque) et d'étudier une autre approche que celle des sources écrites ou iconographiques.

Philippe Blanchard

L'intervention archéologique réalisée à Châteauroux dans le jardin du couvent des Cordeliers est liée à un projet de rénovation. Elle a été fortement contrainte par les aménagements paysagers en place lors de notre arrivée (parterres de fleurs, gazon, arbres, rampe d'escalier, mobilier urbain...). Le site se présente en deux espaces distincts, l'un situé en partie haute, près des bâtiments conventuels et au nord-est de l'église et le second en partie basse, à proximité de l'Indre.

Six tranchées ont été réalisées dans les espaces disponibles (allées de circulation). Elles ont révélé essentiellement la présence de remblais récents dans le mètre supérieur excavé. Trois maçonneries ont été mises au jour

dans la tranchée 1 en partie haute et une dans la tranchée 3 en partie basse. La maçonnerie M4 mise au jour en partie basse se rapporte très probablement à un mur de terrasse. En partie haute, la maçonnerie M3 correspond à l'arase du mur d'enceinte érigé au XV^e s. Appuyé sur ce dernier a été érigé au début du XIX^e s. un bâtiment (maçonneries M1 et M2) qui est très certainement en lien avec l'occupation des lieux par la gendarmerie.

Le fond de forme du projet n'a pas permis de descendre plus bas et de mieux comprendre ces vestiges.

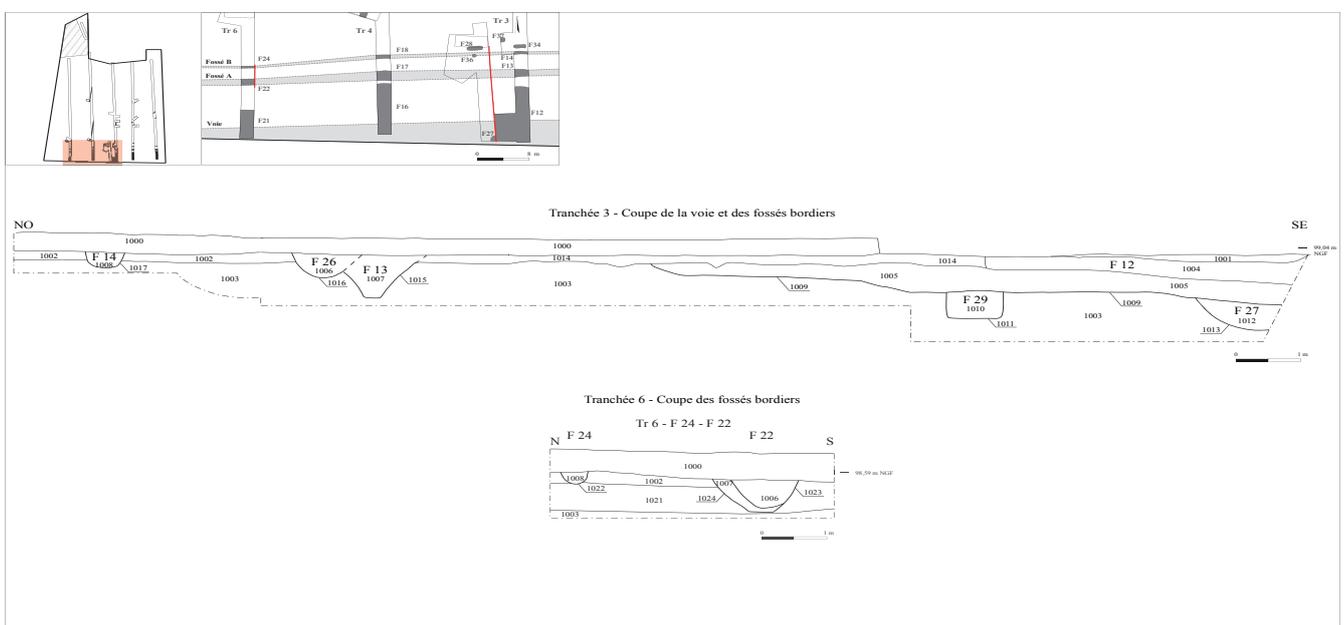
Aucun mobilier n'a été mis au jour.

Philippe Blanchard

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'extension d'un bâtiment industriel sur le versant nord de la vallée de la Creuse, au lieu-dit Scoury à Ciron (Indre). À proximité, la voie antique déjà répertoriée sur l'itinéraire *Argentomagus-Mediolanum* a été fouillée de façon exhaustive sur 25 m de longueur au passage d'un gué.

La voie antique est visible, en partie méridionale et d'est en ouest, sur les 116 m de largeur de l'emprise. Elle a été découverte au niveau d'un replat à mi-pente de la terrasse alluviale ancienne immédiatement sous la terre végétale. Orientée est-ouest, elle est visible sur près de 20 m de largeur. L'extrémité sud de la chaussée est hors emprise. Cependant, une grande partie de la chaussée et tousses aménagements nord ont été vus.

Un décaissement a été observé dans la terrasse alluviale ancienne permettant un nivellement du terrain. Sur ce sol aplani, le *statutem* est installé. Il s'agit d'un apport massif de sables grossiers et de graves. Tassé et damé, il est ensuite surélevé au niveau de la chaussée, par un niveau de gros blocs surmontés d'un niveau composé d'un matériau plus fins et sur l'accotement nord, par un niveau sableux damé (*cf.* photos). Bien que le *rudus* de blocs calcaires n'ait pas été observé dans son intégralité (5 m de largeur visible) aucune ornière ou trace d'usage n'a été mise en évidence. Une couche de sédiments plus fins le recouvre et forme l'assise carrossable proprement dite. Cette chaussée damée est stabilisée par un aménagement de bordure constitué d'un amas compact de blocs calcaires ou siliceux et de scories de grandes dimensions.



Ciron (Indre) 1 route de Scoury : coupe de la voie et des fossés bordiers A et B. (Philippe Ladureau, Inrap)

Au nord, un accotement (voie pédestre et/ou équestre) est aménagé sur le *statutem*. Visible sur environ 8 m de largeur, ce sol damé est composé d'un litage de sables limoneux brun parfois indurés. Sa composition, trop fine et triée, ne peut appartenir à la terrasse alluviale et sa présence uniquement entre la bordure de la chaussée et le fossé bordier ne peut résulter d'un colluvionnement. Au nord de cet ensemble et parallèle à celui-ci, le fossé bordier (fossé A) qui assurait le drainage de la voie, a subi au moins une réfection.

Parallèle au fossé A et distant d'environ 2,50 m à 3 m se trouve le fossé B. Entre les deux fossés un espace est laissé libre de tout aménagement. Le fossé B, de petites dimensions n'assurait pas de fonction de drainage et ne semble pas avoir connu de recreusement. Il pourrait correspondre à un fossé-limite matérialisant la zone de l'emprise publique définie préalablement à l'aménagement de la route.

Aucun élément permettant de dater cette voie n'a été mis au jour lors de l'opération. La fouille réalisée à environ 170 m à l'est de ce diagnostic n'a également pas permis de dater sa phase de construction. Seuls les niveaux tardifs de la voie sont datés du III^e s. ap. J.-C. Cette voie, qui figure sur l'itinéraire d'Antonin, serait une des plus anciennes du Berry d'après Strabon qui situe sa construction dès le I^{er} s. Elle ne serait qu'un segment de la grande voie militaire de Lyon à Saintes, dont la construction fut ordonnée par Agrippa. Même si aucun élément datant lié à phase de construction de la voie n'a été découvert, la largeur de chaussée, la conception de la voie ainsi que la présence d'un fossé-limite sont caractéristiques des aménagements publics précoces.

À moins d'un mètre au nord du fossé-limite, dans la partie centrale de l'emprise, une sépulture a été mise en évidence. La fosse sépulcrale de forme rectangulaire mesure 2,50 m de longueur et environ 0,90 m de largeur. Ses parois sub-verticales sont aménagées avec des galets et son fond est plat. Dans un contexte sédimentaire acide aucun reste osseux ou dentaire n'a été conservé mais le mobilier d'accompagnement déposé directement dans la fosse nous est parvenu. Il s'agit d'une céramique complète datée du IV^e siècle, d'un fragment métallique de tôle rivetée et d'un éclat de silex. Cette sépulture est probablement accompagnée d'au moins trois autres inhumations. Il s'agit vraisemblablement d'un petit espace funéraire rural du Bas-Empire placé en bord de voie.



Ciron (Indre) 1 route de Scoury : coupe de la chaussée de la voie dans la tranchée 2. (Samuel David, Inrap)

Deux fosses parcelaires et un fossé palissadé, orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest, ont été reconnus au nord de la voie. Ce parcellaire pourrait être antique et s'inscrire dans l'organisation générale du territoire de la cité d'*Argentomagus*. Les fossés n'ont pas livré d'artefacts à l'exception de tegulae dans l'un d'eux. Ils semblent cependant s'inscrire dans le schéma de base de la cité, orienté sur les points cardinaux (nord-sud et est-ouest), afin de permettre la répartition et l'exploitation agricole des terres.

Trois silos ont également été découverts. Aucun n'a livré d'artefact. L'un d'entre eux, F3, est implanté dans l'aménagement bordier de la voie antique. Il offre ainsi une indication chrono-stratigraphique et oriente sans risque sa datation vers le Moyen Âge.

Trois fosses, de datation indéterminée, complètent l'inventaire des vestiges mis au jour.

Sur l'emprise du diagnostic, l'occupation ne semble pas être antérieure au I^{er} s. et peut avoir perduré jusqu'au IV^e s. Après un hiatus de quelques siècles, une petite réoccupation agricole médiévale (silo F3) signale de nouveau la présence humaine à proximité.

Sandrine Bartholome

Moyen Âge

CLUIS Forteresse de Cluis-Dessous

L'opération de diagnostic menée sur le site de la forteresse de Cluis-Dessous (commune de Cluis, Indre) a consisté en une expertise des maçonneries devant être affectées par les prochains travaux de restauration réalisés à l'initiative de l'association de Sauvegarde des

Sites de Cluis. Ces travaux concernent le mur de courtine ouest et la chapelle, le donjon, les logis et le châtelet.

Cette intervention vient en complément du diagnostic global déjà effectué sur le site en 2016.

Nicolas Holzem

L'opération de diagnostic d'Issoudun (Indre) rue de l'hospice Saint-Roch couvre une surface de 9209 m². Elle est située au sud du centre-ville historique à proximité immédiate de l'hospice, créé au XII^e s. Localisée le long du cours de la Théol, elle a livré des résultats qui se répartissent en trois champs d'études différents :

- les fluctuations du cours de la Théol aux périodes anciennes (recherche des alluvions sableuses profondes) ou plus récentes (altitude des limons de débordements et des divers niveaux de remblais postérieurs déposés depuis la fin du Moyen Âge) ;
- la datation et la caractérisation de mobilier médiéval découvert dans les remblais, notamment celui issu

d'une concentration située à l'extrémité du sondage 3, à proximité de la chapelle de l'hospice et qui comprend des éléments de construction en bois, de la céramique, des éléments de faune assez nombreux et des pièces de cuir ou de peau ;

- des systèmes de drainage des XVIII^e s. ou XIX^e s. avec notamment la présence d'une canalisation en bois.

Malgré l'intérêt de ces données, aucune occupation in situ domestique, artisanale, funéraire ou religieuse n'a été enregistrée.

Philippe Salé



Issoudun (Indre) rue de l'Hospice-Saint-Roch : fourreau ou étui issu du lot d'objets en cuir ou en peau. (Philippe Salé, Inrap)

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit les Hautes Maisons, à Martizay, a permis de mettre en évidence du mobilier lithique attribuable au Paléolithique supérieur et au premier Mésolithique (fig. 1). Ce mobilier est présent au sommet de la séquence stratigraphique, dans un sable gris à oxydes ferro-manganiques profondément perturbé par des amendements marneux. La réalisation de huit carrés tests, répartis sur l'emprise en fonction des concentrations repérées au décapage mécanique, a permis de mettre en évidence le caractère très lâche, peu dense et remobilisé du mobilier lithique. En effet, se retrouvent au même niveau des éléments du premier Mésolithique et du Paléolithique supérieur. Cependant il faut noter la présence de quelques éléments lithiques (Iso 28) en bordure d'une dépression naturelle et stratigraphiquement sous le niveau à industrie du Mésolithique et du Paléolithique. Ce mobilier semble mieux conservé car plus enfoui (fig. 2) et un élément typologique, une pièce à rostre ou à soie issu de ce petit ensemble, le date du Paléolithique supérieur.



Fig. 1 : Martizay (Indre) les Hautes Maisons : localisation du niveau à potentiel lithique et répartition en cercles proportionnels du nombre de restes lithiques par isolat (Léa Roubaud, Inrap)

La Protohistoire est représentée par une petite concentration de structures de stockage de type fosse, silo et grenier. Le mobilier découvert au sein du comblement du silo permet d'avancer une attribution au V^e s. av. J.-C.

Les creusements les plus récents sont des réseaux parcellaires ainsi qu'un système de drainage dont le mobilier permet de dater les comblements du XX^e s.

Céline Landreau

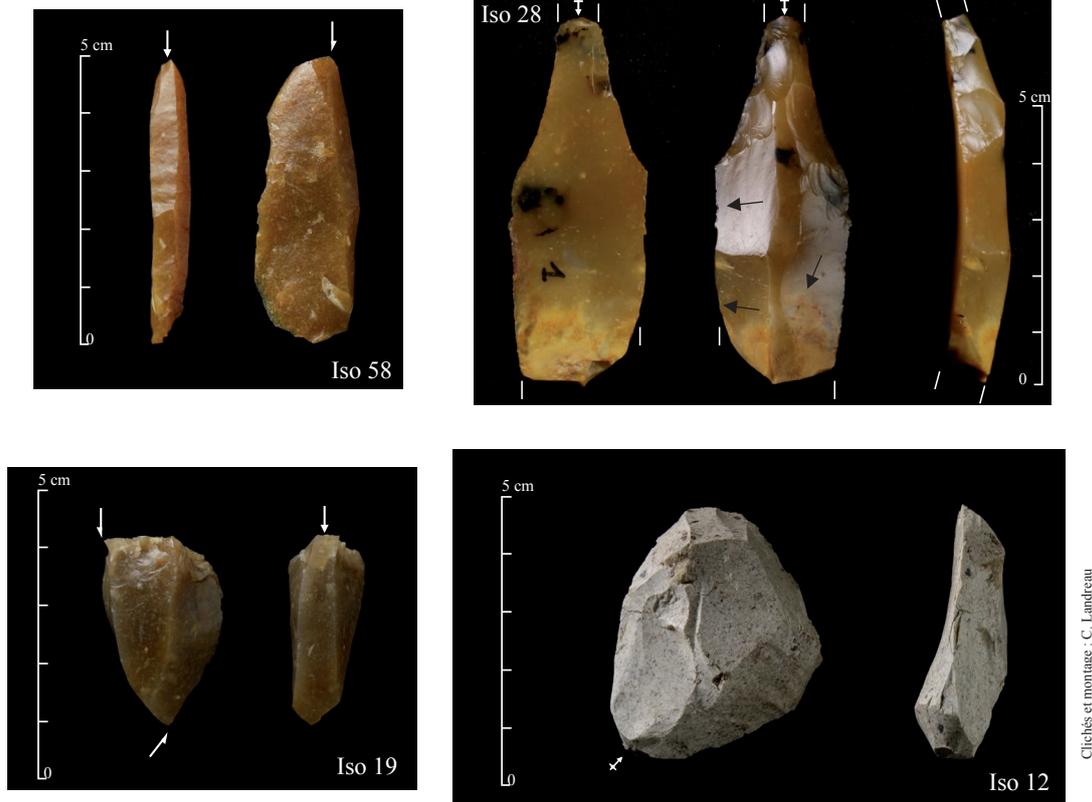


Fig. 2 : Martizay (Indre) les Hautes Maisons : isos 58 et 19 : burins ; iso 12 : grattoirs ; iso 28 : fragment de pièce à rostre ou à soie (Céline Landreau, Inrap)

Clichés et montage : C. Landreau

Âge du Fer

MONTIERCHAUME ZI La Malterie

Moyen Âge

La fouille archéologique préventive réalisée sur la ZI de la Malterie à Montierchaume s'inscrit dans la continuité de celle réalisée en 2014. Elle a porté sur une surface de 7000 m² et a permis de mettre au jour un gisement de 512 vestiges en creux.

Les données mobilières ont révélé deux périodes d'occupation principales. La première concerne la Protohistoire qui est renseignée par quelques vestiges en creux et un corpus mobilier conséquent (céramique et meule) dont une grande partie se trouve en position résiduelle. Ces vestiges évoquent un site dont l'étendue et les spécificités sont masquées par une occupation médiévale. Néanmoins, les données permettent d'envisager un rapprochement avec celui situé à 200 m au sud-ouest, dédié au stockage et à la préparation des denrées, et daté autour du V^e s. av. J.-C.

La seconde occupation s'inscrit entre le IX^e et le début du XI^e s. et concerne au moins la moitié du gisement archéologique. Elle est marquée par un chemin qui agrège de nombreux aménagements de part et d'autre de son tracé. La trame parcellaire est structurée à partir de l'axe viaire. La répartition fonctionnelle des vestiges témoigne

d'une spécialisation des espaces avec un secteur dédié au stockage des productions agricoles comprenant de nombreuses annexes bâties, et un autre concentrant des équipements collectifs (puits, structures de combustions), quelques structures agraires et deux sépultures. Ces vestiges sont étroitement associés à ceux mis au jour en 2014 lors d'une précédente opération de fouille. Ce secteur renfermait les vestiges de l'habitat associé à des structures artisanales. L'ensemble témoigne d'au moins une exploitation agricole mais suggère l'agglomération d'autres habitats autour de chemin. L'agriculture y tient une place prépondérante, mais d'autres activités, artisanales et notamment le travail du verre, sont perçues sur le site. Les données mobilières sont peu nombreuses mais caractérisent une population au statut modeste qui semble peu insérée dans l'économie régionale.

L'opération a permis de compléter les données disponibles sur cette partie du territoire de la commune de Montierchaume et d'alimenter la réflexion en cours sur l'organisation et la forme que prend l'habitat à la fin du premier Moyen Âge.

Gwénaél Roy

MONTIERCHAUME ZI la Malterie

Cette fouille d'une surface de 3 000 m², prescrite dans la ZI de la Malterie à Montierchaume (Indre), s'est déroulée durant les mois de mars et avril 2019. Outre quelques artefacts isolés et un fossé, le site mis au jour date de la transition entre le premier et le second âge du Fer (milieu du V^e s. av. J.-C. – Hallstatt D3/La Tène A1).

Cette occupation est figurée par les structures porteuses de neuf bâtiments, ainsi qu'une dixième partiellement conservée. Ces unités architecturales sont accompagnées de deux silos excavés et de deux trous de poteaux matérialisant un porche d'entrée de palissade. Parmi les cinq fosses fouillées, l'une a la particularité de se situer à l'intérieur du plus grand des bâtiments (40 m²).

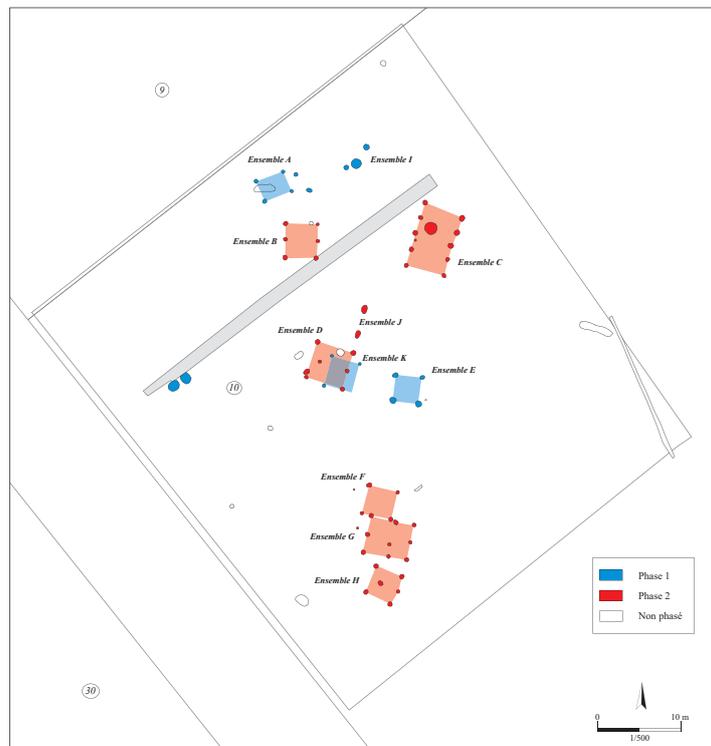
L'essentiel du mobilier céramique provient des silos. Son étude permet non seulement d'établir leur période chronologique d'appartenance, mais aussi de statuer sur le niveau de vie modeste des occupants.

Les restes de meules remployés comme calage de poteaux permettent d'affirmer qu'une activité de mouture était pratiquée par les occupants du site avant la réforme de ces objets.

Ceci est confirmé par la forte quantité de restes carpologiques recueillis. Leur étude a permis d'identifier les espèces de céréales stockées dans chacun des bâtiments et de cerner les pratiques agricoles en usage.

Le mobilier métallique est représenté par les restes d'un bracelet en alliage cuivreux, mais aussi par des scories de fer. Ces dernières, associées à la découverte de minerai de fer, met en valeur la pratique du travail des métaux.

François Cherdo



Montierchaume (Indre) ZI la Malterie : plan phasé
(François Cherdo, Inrap)

PELLEVOISIN Carrière de Chassenay Quasimaillet

Ce diagnostic motivé par le projet d'extension d'une carrière d'extraction de marne blanche actuellement en exploitation, a révélé deux occupations distinctes aux lieux-dits Chassenay et Quasimaillet sur la commune de Pellevoisin (Indre). La position topographique de ces parcelles agricoles, au sommet du versant nord d'une ligne de crête, permet de dominer à la fois les bassins versants de l'Indre et du Nahon. Sur l'emprise de l'opération, de fortes différences topographiques et géologiques sont constatées. Au sud, le terrain est relativement plat sur sa première moitié (de 162 à 160 m NGF) avant de s'infléchir vers le nord. Le substrat de cette ligne de crête est constitué de marne blanche naturellement bien drainée. En direction du nord, l'altitude passe de 160 m à 127 m NGF. Dans cette partie basse, c'est une marne verte à Ostracées (C2b) dont la nature très argileuse est encline à l'engorgement.

La première occupation, au nord-est, apparaît dans les marnes vertes. Elle regroupe peu de vestiges. Il s'agit d'un chemin et d'un fossé visibles sur le cadastre napo-

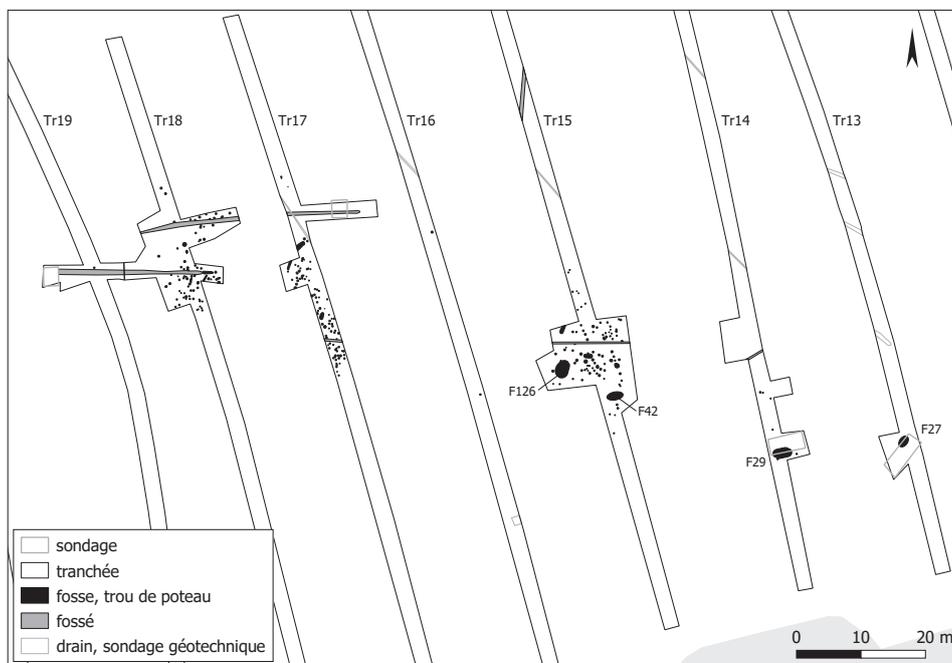
léonien de 1835. Un second fossé recoupant ces aménagements a également été identifié. Le mobilier découvert lors de l'opération confirme l'utilisation de ces aménagements à l'époque moderne-contemporaine.

La seconde zone comportant des vestiges archéologiques se situe au sud-ouest, sur la marne blanche. Plusieurs occupations, se superposant en partie, ont été identifiées.

La première occupation correspond à quatre fosses implantées sur la ligne de crête. Ces quatre structures semblent correspondre à des fosses de piégeage de type *Schlitzgruben*. La datation radiocarbone effectuée sur l'une d'entre elles donne un résultat du Néolithique ancien.

La seconde occupation, en partie implantée sur les fosses, correspond à un nuage de trous de poteaux et de piquets (265 faits). Malgré la densité de vestiges et l'attention portée par l'ensemble de l'équipe, aucun ar-

tefact n'a été découvert. Aucune organisation ne se dessine, aucun plan de bâtiment n'a été reconnu mais deux zones plus denses se distinguent. Ces deux zones ne fonctionnent pas forcément simultanément. Faute de mobilier, des datations radiocarbones ont été réalisées lorsque c'était possible. L'analyse radiocarbone effectuée sur l'une des zones donne une datation Néolithique moyen-récent, les deux analyses radiocarbones effectuées sur l'autre zone Néolithique récent-final. Il semble qu'un habitat s'implante au Néolithique moyen-récent et perdure peut-être jusqu'au Néolithique récent-final. Il peut également s'agir de deux implantations successives.



Pellevoisin (Indre) carrière de Chassenay Quasimaillet : plan général des occupations néolithiques à l'ouest de l'emprise (Jérôme Tricoire, Inrap)

Une dernière installation humaine est matérialisée par des fossés. Ils ont tous une orientation similaire et recoupent en partie la zone des trous de poteaux. Par chrono-stratigraphie relative ils sont donc plus récents. Un seul d'entre eux a livré un unique tesson Haut Empire offrant un *terminus post quem*.

Le diagnostic de Pellevoisin a mis en évidence, sur la ligne de crête dominant à la fois les bassins versants de l'Indre et du Nahon, un espace anthropisé dès le Néo-

lithique ancien sur lequel s'implanterait, par la suite, un habitat au Néolithique moyen-récent puis récent-final. Cette occupation complexe est ensuite perturbée par une réoccupation de type agricole (fossés parcelaires) possiblement antique.

Sandrine Bartholome

Moyen Âge

LE POINÇONNET Forêt domaniale de Châteauroux

Cette fouille programmée s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Châteauroux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

Elle a pour but de caractériser un atelier de production du fer daté des XIII^e-XIV^e s. dans le massif de Châteauroux. Elle s'intègre dans un travail de recherche mené depuis 2017 sur l'artisanat du fer qui s'est implanté dans ce massif au cours du temps et fait suite à plusieurs campagnes de prospection pédestres réalisées entre 2018 et 2019. Le ferrier F090 est de petite dimension, relativement à d'autres observés dans cette forêt, présente une coloration noire et une forme en fer à cheval. Une étude géomagnétique du sous-sol a d'abord été réalisée afin de localiser avec précision les espaces où se trouvaient les activités liées au feu. Une aire ouverte de 112,7 m² a été fouillée

sur les 512,3 m² que représente la surface totale du ferrier. Elle a livré trois espaces de travail bien différenciés par une délimitation physique. Chacun de ces secteurs dispose de fonctions distinctes

Le premier secteur observé est l'espace de réduction. Il comprend deux aires de combustion dont l'une est située au sud-est du ferrier. Cette dernière correspond à une structure creusée sur une quarantaine de centimètre de profondeur dans le sol géologique, où l'on a découvert les vestiges de deux bas fourneaux. Le premier, orienté nord-est/sud-ouest, mesure 1,40 m de longueur, 1 m de largeur dans sa partie la plus étroite et 1,40 m de largeur dans sa partie la plus évasée. Il ne reste de cette structure en argile que la partie inférieure en grande partie morcelée et arasée ainsi que des fragments de paroi en argile beige disposés de façon circulaire. Ce four est encastré dans le creusement, probablement dans le but de renforcer sa cheminée lors de la chauffe. Il est associé à un second four par un étroit passage d'environ 0,30 m de longueur sur 0,40 m de largeur creusé dans le

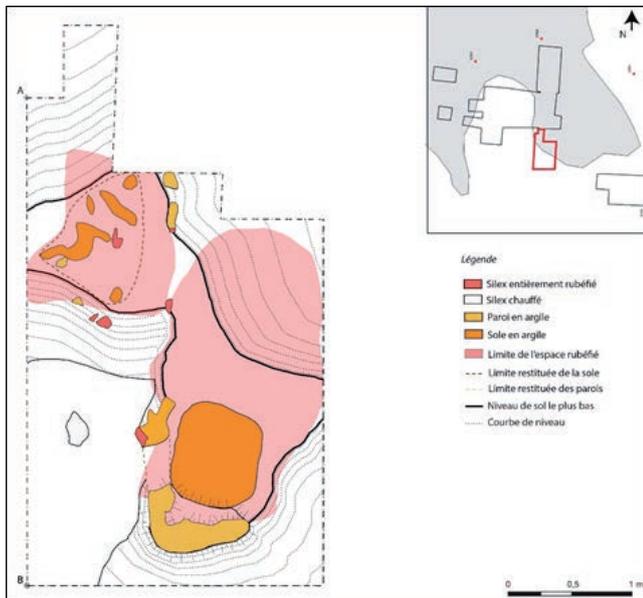


Fig. 1 : Plan des vestiges de l'aire de réduction du fer située au sud-est de l'atelier métallurgique F090 de Châteauroux (Indre). (S. Lacroix, CITERES/LAT)

substrat. Il est orienté sud-ouest/nord-est et présente des dimensions légèrement plus restreintes que le premier. Il mesure environ 1,20 m de longueur, 0,75 m de largeur dans sa partie la plus étroite et 1,30 m dans sa partie la plus large (fig. 1). Ce four est également très arasé et ne présente plus qu'une partie inférieure en argile extrêmement morcelés et quelques rares fragments en place de paroi en argile beige. Le fait que ces structures soient si dégradées et que l'on n'ait trouvé aucune couche de destruction associée semble signaler que cet espace a été abandonné par les artisans, probablement lorsque les fours sont devenus inutilisables. Ces deux bas fourneaux ont probablement fonctionné en alternance.

Au nord de cet espace se trouvent deux alignements de blocs de silex et de grès. Le premier s'étend sur environ 2 m et est orienté est-ouest et le second mesure approximativement 2,50 m et est orienté nord-sud. Ces blocs séparent l'espace de réduction et l'espace de rejet situé plus au nord. Au creux de ces alignements, un deuxième espace de réduction est installé sur une légère pente. Il comprend le bas-fourneau le mieux conservé des trois mis au jour sur le site (fig.2). Ses parois en argile beige sont encore en élévation sur une quinzaine de centimètre et mesurent une dizaine de centimètre d'épaisseur. On peut également restituer une cuve d'environ 40 cm de diamètre intérieur. Toutefois, un peu moins de 50 % de la structure est encore en place. Ce four présente des traces de chauffe mais contient peu de scorie et aucune scorie interne n'est retrouvée dans la cuve. Il est donc probable qu'il ait été curé avant d'être abandonné. La cheminée du four est montée à la main grâce à l'ajout successif et régulier d'argile et les artisans semblent avoir utilisé un clayonnage en bois pour la maintenir lors de sa fabrication. La présence de sillons longitudinaux observés sur les parois peut être perçue comme le négatif de ce clayonnage. En outre, l'absence d'ouverture dans la paroi du côté de la pente laisse supposer que cette structure appartient à la famille des fourneaux à scorie piégée. Ce type de fourneaux est généralement associé à des



Fig. 2 : Photographie des alignements de blocs de silex et du bas fourneau (vue vers le nord-est) de l'atelier métallurgique F090 de Châteauroux (Indre). (S. Lacroix, CITERES/LAT)

périodes plus anciennes, car cette technologie est chronophage pour un rendement peu important par rapport aux bas-fourneaux à scories écoulées par exemple.

Le second secteur aménagé au sein de l'atelier métallurgique se trouve à moins de 10 m au sud-est de la première aire de combustion et se caractérise par un creusement circulaire de plus de 2 m de diamètre pour 0,20 m de profondeur. La présence de rubéfaction dans le fond du creusement montre que le sol a été chauffé. Cela ajouté aux nombreux fragments de minerai, d'oxydes de fer et de charbon de bois retrouvés dans cet espace vient étayer l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'une aire de grillage du minerai.

Enfin, le troisième secteur comprend la zone de rejet des déchets métallurgiques et est situé au nord de l'espace de réduction. Ce secteur est caractérisé par un creusement réalisé dans le sol géologique sur moins d'une vingtaine de centimètre de profondeur. Son diamètre exact est inconnu mais au vu de l'ouverture du site il doit être supérieur à 5 m. Les extrémités sud-est et sud-ouest du ferrier sont constituées d'une couche de 50 à 60 cm d'épaisseur limono-sableuse, noire, comprenant de très nombreux fragments de charbon de bois de tailles diverses. Ces couches sont probablement le résultat du rejet et/ou de l'entreposage du charbon de bois au sein de l'atelier.

Dans le but d'estimer l'ampleur de la production du fer sur ce site, un sondage a été ouvert dans la partie la plus épaisse des couches de rejet composant le ferrier. Ainsi dans 6,93 m³, environ 1 326 kg de vestiges métallurgiques, ont été mis au jour ; soit 44,5 t de déchets pour les 230, 6 m³ restitué du ferrier. Le ferrier F090 de Châteauroux semble donc avoir été engendré par une activité de faible envergure.

L'organisation de cet atelier métallurgique médiéval présente ainsi un cheminement circulaire qui optimise l'espace et permet aux artisans d'enchaîner les différentes phases de la chaîne opératoire du fer sans se gêner. Cette opération apporte ainsi de nouvelles données intéressantes concernant la production du fer dans une région où elle est issue d'un fort héritage culturel mais a une période pour laquelle très peu d'information sont connues.

SAINTE-LIZAIGNE

Le Bourg

Le diagnostic archéologique effectué dans le bourg de Sainte-Lizaigne (Indre) fait suite à un projet de construction d'un bâtiment communal, sur une parcelle adjacente à celle de l'église romane. Trois tranchées ont été ouvertes mais une seule a livré des vestiges funéraires : cinq sépultures, organisées sur deux rangées orientées nord-nord-est – sud-sud-ouest. Aucun recoupement ni ossement en position secondaire n'est visible. Ces tombes se trouvent à moins de 15 m de l'angle nord-ouest de l'édifice de culte. Elles entaillent le substrat naturel 1,50 m sous le sol actuel. Il est intéressant de constater l'absence de recoupement des sépultures ainsi que d'ossements en position secondaire dans l'us 1015, sus-jacente, dite « terre de cimetière ». La conservation des ossements est bonne. Les défunts de la « rangée ouest » peuvent tous se rapporter à des individus adultes alors que ceux de la « rangée est » correspondent à des immatures.

Deux datations radiocarbone ont été réalisées à partir d'ossements de chacune des rangées. Les résultats indiqueraient une phase d'inhumation comprise entre la fin du VII^e et la fin du IX^e s. Ces sépultures sont donc à rapprocher de celles découvertes en 2017, lors du diagnostic qui a eu lieu à environ 50 m au sud-ouest. L'absence de sépultures dans la tranchée 1 semble marquer la limite occidentale de la nécropole alto-médiévale qui se développe autour de l'église. Le mobilier est disparate (vitrail du Moyen Âge classique, tesson céramique moderne, un fragment de TCA et de faune) et peu abondant.

Deux murs et une fosse ont également été découverts dans les tranchées 3 et 1. Leurs datations semblent, pour les murs, récentes, et leurs fonctions indéterminées.

Isabelle Pichon

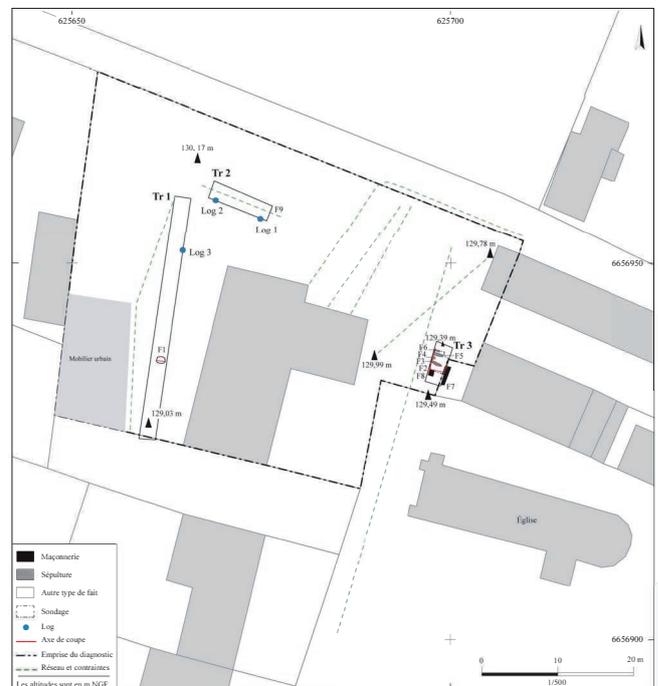


Fig. 1 : Sainte-Lizaigne (Indre) le Bourg : plan général des sondages et des vestiges. (Béatrice Marsollier, Inrap)

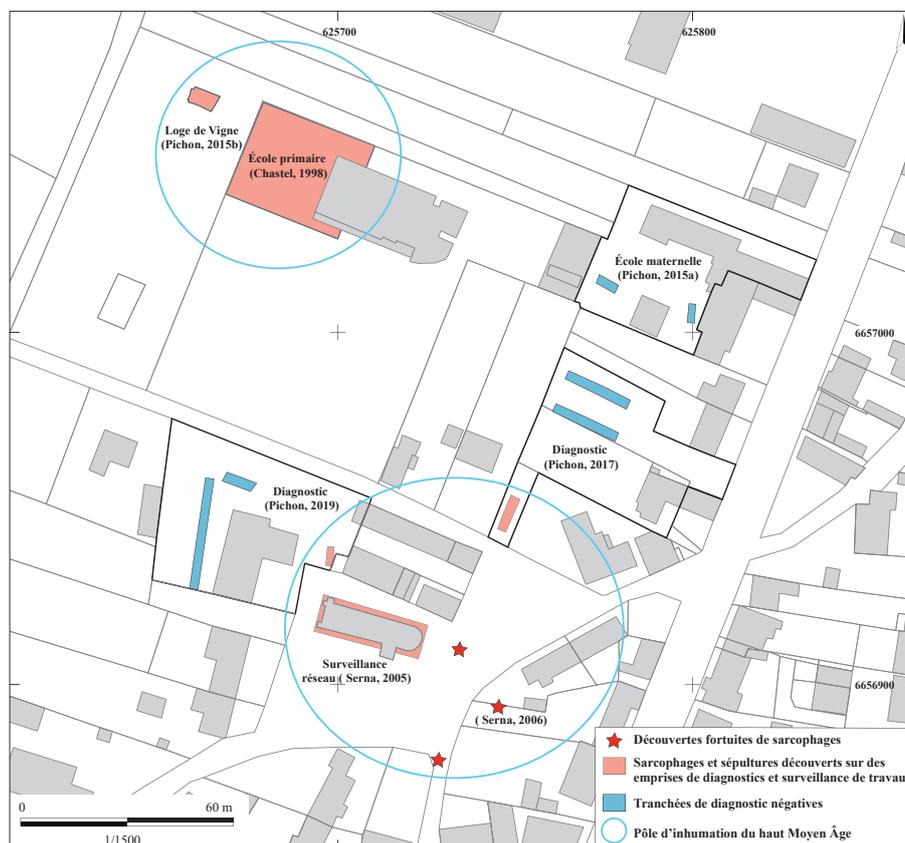


Fig. 2 : Sainte-Lizaigne (Indre) le Bourg : localisation des différentes opérations archéologiques réalisées depuis 1998 et des découvertes de sépultures. (Béatrice Marsollier, Inrap)

SAINT-MARCEL

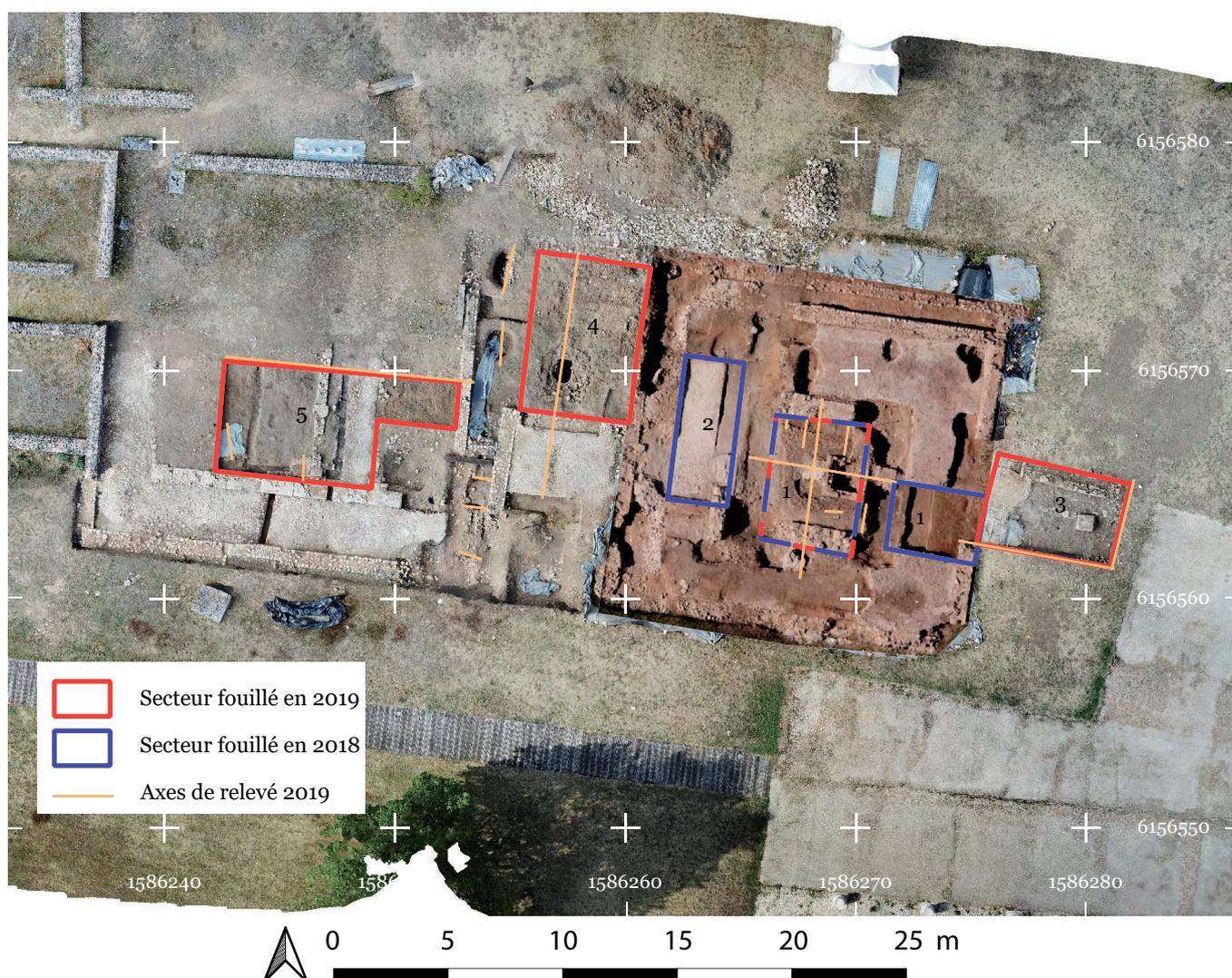
Argentomagus temple 4 et bâtiment dit «*domus de Quintus Sergius Macrinus*»

En 2019, nous avons mené la seconde campagne de fouille dans le cadre de notre recherche sur le temple 4 et le bâtiment dit «*domus de Quintus Sergius Macrinus*», implantés tous deux dans le même îlot du centre urbain d'Argentomagus. Elle s'est déroulée du 15 juillet au 17 août 2019, avec une équipe variant de 17 à 23 bénévoles.

L'objectif était de mener un approfondissement de l'étude des vestiges du temple 4 et un élargissement de la zone de fouille vers l'ouest, sur les vestiges du bâtiment voisin. Les recherches ont été réparties en quatre zones de fouille : à l'intérieur de la *cella* du temple (secteur 1), devant sa façade orientale (secteur 3), au sein de l'espace I du bâtiment dit de *Macrinus* (secteur 4) et dans sa cour centrale (secteur 5) (fig.). Sur le terrain, l'analyse

stratigraphique a été complétée par une étude du bâti, une étude géoarchéologique, ainsi que des mesures géochimiques par spectrométrie à rayons X de fluorescence. En post-fouille, des études de la céramique, du verre, des monnaies, ainsi que des objets en métal et en matières dures animales, ont été conduites.

Concernant le temple 4, la fin de la fouille du secteur 1 (commencée en 2018) livre de nouvelles données chronostratigraphiques sur l'état 1 de l'édifice. Le mobilier recueilli dans les remblais de construction fournit un *terminus post quem* au début du I^{er} s. La *cella* présente alors un sol en béton de chaux au centre duquel prend place une base maçonnée puissamment fondée. Nous pensons qu'il s'agit de la base d'une statue. Après une phase d'occupation, l'édifice semble connaître, au cours de la



Saint-Marcel (Indre) *Argentomagus* temple 4 et bâtiment dit «*domus de Quintus Sergius Macrinus*» : plan général des fouilles 2019. (Photographies par drone : C. Venzo. Photogrammétrie : C. Gallinand. SIG : S. Girond.)

seconde moitié du I^{er} s., un épisode que nous pensons lier à un abandon ou à un entretien défailant. L'implantation de poteaux vient percer le sol en béton de chaux et celui-ci est recouvert par un dépôt terreux épais de quelques centimètres. Par la suite, la surface interne du temple est fréquemment rechargée par des apports successifs de sédiments, sans véritable réfection. Au cours de la fin du I^{er} s. ou au début du siècle suivant, une fosse maçonnée — possible réceptacle à offrandes — est mise en place contre les fondations de la base centrale. Dans le secteur 1 et 3, les analyses géochimiques apportent de nouveaux éléments à la réflexion, mais il faudra des études complémentaires pour pouvoir affiner notre compréhension des résultats notamment en les comparant à ceux d'autres zones fouillées cette année.

L'ouverture du secteur 3, devant la façade orientale du temple, confirme la présence des vestiges d'un seuil de l'état 1. Les strates fouillées correspondent aux aménagements successifs d'un espace reliant la rue nord-sud à l'entrée du temple. Il est matérialisé par des recharges de niveaux de circulation dont la composition se distingue des niveaux de rue. Au cours de l'état 2 du temple, mais à une date indéterminée, un bloc de remploi carré est installé précisément à la limite entre les deux espaces. Nous avons émis l'hypothèse de travail que ce bloc correspondait à la base d'un autel. Cette supposition ne peut être validée en l'état des connaissances et nous gardons ouverte son interprétation (base de colonne d'un portique ?).

Dans les secteurs 4 et 5, au sein des vestiges considérés comme ceux de la « *domus* de *Quintus Sergius Macrinus* », les travaux ont mis en évidence l'existence d'au moins deux états de construction et d'occupation du

bâtiment. Le premier pourrait correspondre à un bâtiment organisé autour d'une cour entourée de portiques sur trois côtés. La cour est parcourue par des installations hydrauliques destinées sans doute à l'évacuation des eaux pluviales. Le portique septentrional est ouvert directement sur la rue est-ouest qui borde le bâtiment. À l'est, entre la cour et le temple 4, un ensemble relativement indépendant est divisé en deux - espace I et pièce II. L'espace I, desservi par un couloir d'accès depuis la rue bordant le bâtiment au sud, est relié à la pièce II par un seuil. Il pourrait s'agir d'un espace de service. Il est caractérisé par la présence des trois fosses cuvelées — deux en bois et une en pierre — et celle d'une canalisation en bois dont la fonction reste à préciser (artisanat, stockage, réserve, latrines ?). Le mobilier découvert au sein de l'espace I et de la cour à portiques témoigne d'une occupation au cours du II^e siècle de notre ère, centrée sans doute sur la première moitié et le milieu de celui-ci.

Le second état correspond à des changements structurels au sein de la cour à portiques. L'espace de la cour est réduit et les installations hydrauliques sont récupérées. Le portique oriental est détruit et laisse place à un nouvel espace couvert plus large et doté d'un sol en terre. Un impluvium est installé à son angle sud-ouest. Le stylobate sud et sans doute le sol de la galerie semblent avoir fait l'objet d'une réfection. L'entrée depuis la rue est-ouest est bouchée. L'espace I connaît également des modifications. La principale concerne l'abandon de l'usage des fosses cuvelées qui sont comblées. Il est probable qu'à cette même période on condamne le couloir d'accès à l'espace I. Le *terminus post quem* de ce second état est fixé entre la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s.

Simon Girond